

Fiche 1

La balance des paiements

Les différentes transactions entre un pays et le reste du monde sont enregistrées dans un bilan appelé « balance des paiements » (BP). Comme tout document comptable, la construction de la BP répond à certaines conventions qui peuvent différer selon les époques et selon les pays. Nous présenterons ci-dessous la manière dont elle est élaborée en France, conjointement par le ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics (Direction générale des douanes) et par la Banque de France.

1. Définition et notions essentielles

La Banque de France présente la balance des paiements comme « un état statistique qui rassemble et ordonne sous une forme comptable l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – territoire, pays ou zone monétaire – avec le reste du monde au cours d'une période donnée »¹. La balance des paiements désigne concrètement le document comptable qui enregistre les transactions d'un pays avec le reste du monde.

Définition de la balance des paiements

Document comptable qui enregistre systématiquement toutes les transactions donnant lieu à des règlements monétaires entre les agents économiques qui résident sur le territoire d'un pays considéré et ceux qui n'y résident pas.

Le critère de résidence des agents économiques ne doit pas être confondu avec le critère de nationalité. Les résidents sont toutes les unités économiques sur le territoire national ayant un centre d'intérêt (succursale, filiale) dans le pays, et ce, quelle que soit leur nationalité. On distingue :

- Les personnes physiques (quelle que soit leur nationalité) ayant leur centre d'intérêt économique prédominant dans le pays, à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste dans le pays, qui demeurent des non-résidents ;
- Les fonctionnaires et autres agents publics nationaux en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non-résidents ;

1. Banque de France, *Méthodologie : la balance des paiements et la position extérieure de la France*, 2015.

- Les établissements situés dans le pays des personnes morales (quelle que soit leur nationalité), à l'exception des représentations des pays étrangers et des organismes internationaux installés dans le pays, qui exercent une activité économique réelle par des unités de production autonomes quelle que soit leur forme (filiale, succursale, agence, bureau, etc.).

Les non-résidents sont :

- Les personnes physiques étrangères ou nationales qui vivent habituellement à l'étranger à l'exception des représentations françaises et des fonctionnaires français en poste à l'étranger ;
- Les personnes morales étrangères ou nationales, pour leurs établissements à l'étranger y ayant une activité économique réelle par des unités de production autonomes quelle qu'en soit la forme juridique.

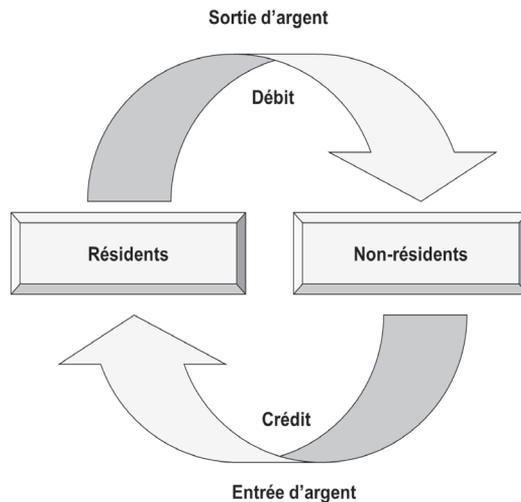


Figure 1

Les « crédits » et les « débits » dans la balance des paiements

Toute opération à l'origine d'une entrée d'argent est inscrite au crédit.
Toute opération induisant une sortie d'argent du pays est inscrite en débit.

La balance des paiements constitue une mine d'informations précises sur les relations économiques qu'entretient un pays avec le reste du monde. Elle obéit à la règle des « crédits » et « débits ». Comme l'indique la figure 1, toute transaction qui se traduit par une « entrée » (encaissement) de devises étant enregistrée au « crédit », et toute « sortie » (décaissement) de devises étant inscrite au « débit ». Ainsi, les exportations apparaissent toujours au « crédit » car elles sont à l'origine d'un encaissement pour le pays. Inversement, importations sont toujours inscrites au « débit » car elles provoquent une sortie d'argent du pays.

2. Les comptes de la balance des paiements

La balance des paiements enregistre tous les flux d'argent entre un pays et le reste du monde, et pas seulement ceux servant à payer les exportations et les importations. Il existe beaucoup d'autres raisons conduisant à encaisser et à décaisser de l'argent. De ce fait, les flux représentatifs des transactions sont répartis en trois comptes : le compte des transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. À cela s'ajoutent deux autres rubriques : les avoirs de réserves et les erreurs et omissions nettes.

Par convention, un signe positif est affecté à toutes les transactions inscrites au crédit et au débit de la balance des paiements¹. Chaque compte dégage un solde qui s'obtient en retranchant le débit au crédit. Concernant le compte des transactions courantes ainsi que celui de capital, un solde positif indique un excédent de recettes sur les dépenses, c'est-à-dire une capacité de financement nette. S'agissant du compte financier, un solde positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements nets du pays, tandis qu'un solde négatif représente une diminution des avoirs et engagements nets.

À titre d'exemple, le tableau 1 donne les valeurs et le contenu de ces comptes pour la France en 2018.

Le compte des transactions courantes

Le compte des transactions courantes se subdivise en : biens, services, revenus primaires et revenus secondaires. Le solde est égal à la différence entre les exportations (biens et services) et revenus (primaires et secondaires) à recevoir et les importations et revenus à payer par les résidents.

Les biens sont des actifs physiques produits dont les droits de propriété peuvent être établis et sont transférables d'un agent économique à un autre par le biais de transactions. Les échanges de biens comportent deux rubriques : les marchandises générales et le négoce international. Les marchandises générales incluent généralement tous les biens meubles échangés entre résidents et non-résidents ainsi que les biens achetés dans les ports et les aéroports à l'étranger par les transporteurs résidents et en France par les transporteurs non-résidents (tels que les carburants, provisions et fournitures). Les échanges (exportations, importations) de marchandises générales sont donnés en FAB (*Franco à bord*) et proviennent des statistiques douanières. Le négoce international recense, quant à lui, les transactions liées aux achats de marchandises étrangères non importées sur le territoire douanier national et directement revendues à des non-résidents ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises nationales ne quittant pas le territoire douanier national.

1. Il existe quelques exceptions à cette règle. Certaines transactions peuvent être enregistrées en crédit ou en débit avec un signe négatif comme les acquisitions effectuées pour le négoce ou encore les bénéfices réinvestis en cas de pertes opérationnelles.

Tableau 1 – Balance des paiements de la France en 2018 (milliards EUR)

	Crédits	Débits	Soldes
Compte des transactions courantes	975,9	991,1	-15,2
Biens	517,8	567,1	-49,3
Marchandises	506,6	567,1	-60,5
Négoce international	11,2		+11,2
Services	249,4	225,6	+23,8
Voyages	55,5	40,5	+14,9
Transports	40,6	45,1	-4,5
Autres services	153,4	139,9	+13,5
Revenus primaires	179,1	121,1	+58,0
Revenus des salariés	22,0	1,5	+20,5
Revenus d'investissements	149,1	117,4	+31,7
<i>Revenus d'investissements directs</i>	70,9	27,8	+43,1
<i>Revenus d'investissements de portefeuille</i>	47,7	63,4	-15,7
Revenus des autres investissements	29,4	26,3	+3,1
Revenus d'avoirs de réserve	1,0		+1,0
Autres Revenus primaires	8,0	2,2	+5,8
Revenus secondaires	29,6	77,3	-47,7
Revenus secondaires des administrations publiques	7,2	35,9	-28,7
Revenus secondaires des autres secteurs	22,4	41,4	-19,0
Compte de capital	2,5	0,4	+2,1
Compte financier	331,6	359,0	-27,4
Investissements directs	86,8	31,6	+55,2
Investissements de portefeuille	19,2	24,2	-5,0
Instruments financiers dérivés	73,6	99,5	-25,9
Autres investissements	141,7	203,7	-62,0
Avoirs de réserve	10,4		+10,4
Erreurs et omissions nettes	40,5		+40,5
TOTAL	1 350,5	1 350,5	0

Source: Banque de France, *Synthèse de la Balance des paiements et de la position extérieure de la France*, 2019

Définition du solde de la balance commerciale

Le solde de la balance commerciale correspond à la différence entre les exportations et les importations de biens. Un solde positif correspond à un excédent commercial, tandis qu'un solde négatif renvoie à un déficit commercial.

La France, par exemple, a enregistré un déficit commercial de 49,3 milliards d'euros en 2018 (tableau 1). La Balance des paiements donne également des informations détaillées par partenaires commerciaux et par marchandises (tableau 2). Il apparaît que la France a pour principal partenaire commercial l'Allemagne : les exportations françaises vers ce pays valent 70,7 milliards d'euros en 2018 et les importations françaises en provenance d'Allemagne s'établissent à 86,9 milliards d'euros. Le déficit commercial bilatéral de la France avec l'Allemagne atteint 16,2 milliards d'euros en 2018.

Tableau 2 – Ventilation géographique des échanges de marchandises pour la France en 2018 (milliards EUR)

	Exportations	Importations	Soldes
Zone euro	221,8	264,1	-42,3
Dont: Allemagne	70,7	86,9	-16,2
Italie	36,3	43,0	-6,7
Espagne	37,6	36,6	+1,1
Royaume-Uni	32,6	20,7	+11,9
Nouveaux États membres de l'UE à partir de 2004	29,8	36,5	-6,8
Amérique	54,4	47,7	+6,7
Dont: États-Unis	38,4	35,2	+3,1
Asie	66,4	95,9	-29,5
Dont: Japon	6,6	10,1	-3,4
Chine et Hong Kong	27,0	50,8	-23,7
Proche et Moyen-Orient	14,6	12,4	+2,2

Source: Banque de France, *Synthèse de la Balance des paiements et de la position extérieure de la France*, 2019

Les services comprennent : la fabrication fournie sur des intrants physiques détenus par des tiers (ancienne rubrique « travail à façon »), les services d'entretien et de réparation, les services de construction, les voyages, les transports, les assurances, les services financiers, les télécommunications, etc. La rubrique « voyages », par exemple, retrace les dépenses (y compris les biens acquis pour leur propre usage ou à des fins de cadeaux) des personnes physiques lors de leurs déplacements pour une durée inférieure à un an. La rubrique « transports » est ventilée entre transports maritimes, aériens et autres (spatiaux, routiers, ferroviaires, fluviaux, par gazoduc, oléoduc, etc.).

Les revenus primaires correspondent aux rémunérations des salariés (participation à la production), aux revenus d'investissement (fourniture d'actifs financiers), aux loyers (location de ressources naturelles) et aux autres revenus (intérêts reçus et versés par les intermédiaires financiers, subventions sur la production et les produits). Les impôts et subventions sur les produits et la production sont également intégrés.

Les revenus secondaires retracent les transferts courants entre résidents et non-résidents. Les transferts courants sont tous les transferts qui ne sont pas des transferts en capital: impôts sur le revenu, le patrimoine, etc., cotisations et prestations sociales, indemnités et primes nettes d'assurance, coopération internationale courante, transferts divers (amendes, pénalités, transferts à des associations, paiements des billets de loterie, envois de fonds des travailleurs migrants résidents vers des ménages non-résidents et vice versa).

Le compte de capital

Le compte de capital regroupe les transferts en capital (remise de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits.

Les remises de dette correspondent à l'annulation de tout ou partie d'une dette. Lorsqu'elles sont consenties par les administrations publiques nationales en faveur d'un pays étranger, elles constituent des transferts en faveur d'un agent non-résident. À ce titre, elles sont inscrites au débit du compte de capital. Inversement, lorsqu'un pays tiers accorde une annulation de dette à l'économie nationale, elle est inscrite au crédit du compte de capital.

Dans le cas de la France (tableau 1), le compte de capital joue un rôle marginal. En 2018, il représente 0,26 % des crédits et 0,04 % des débits des comptes des transactions courantes et de capital.

Définition de la capacité et du besoin de financement d'un pays

La somme du solde du compte des transactions courantes et du solde du compte de capital correspond à la capacité de financement (solde positif) ou au besoin de financement (solde négatif) de la Nation. La somme de ces deux soldes reflète la capacité de l'économie nationale à équilibrer ses échanges avec le reste du monde.

Une économie nationale en situation de besoin de financement (déficit durable des transactions courantes et du compte de capital) subira une dégradation de sa position extérieure et un accroissement progressif de sa dépendance vis-à-vis du reste du monde. Inversement, une capacité de financement (accumulation d'excédents) se traduira par une position extérieure créditrice.

Le compte financier

Le compte financier est constitué des investissements directs, des investissements en portefeuille, des instruments financiers dérivés, des autres investissements et des avoirs de réserves.

D'après la définition de référence de l'OCDE¹, les investissements directs couvrent les flux financiers regroupant les acquisitions ou cessions de participations, le réinvestissement de bénéfices et les prêts interentreprises. Les flux sortants représentent les opérations qui accroissent l'investissement que les investisseurs de l'économie nationale ont réalisé dans les entreprises d'un autre pays moins les opérations qui font régresser l'investissement que les investisseurs de l'économie nationale ont réalisé dans les entreprises d'un autre pays (ex. cessions de participations). Les flux entrants représentent les opérations qui accroissent l'investissement que les investisseurs étrangers ont réalisé dans les entreprises résidentes de l'économie nationale moins les opérations qui font régresser l'investissement que les investisseurs étrangers ont réalisé dans les entreprises résidentes. Par convention, l'investissement direct est établi dès lors qu'une personne physique ou morale détient au moins 10 % des droits de vote en assemblée générale des actionnaires, ou à défaut, 10 % du capital social d'une entreprise.

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations sur titres négociables (actions, titres d'Organismes de placement collectif) entre résidents et non-résidents (achat à l'émission, négociations et remboursements).

Les instruments financiers dérivés sont liés à d'autres instruments par le biais desquels les risques financiers spécifiques (risque de variation des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des produits de bases, risque de crédit) peuvent être négociés sur les marchés financiers. Il existe deux grandes catégories d'instruments financiers dérivés : les options et les contrats à terme. Le contrat d'option donne à l'acheteur le droit d'acheter ou de vendre (selon qu'il s'agit d'une option d'achat ou de vente) un titre sous-jacent à un prix contractuel convenu (appelé prix d'exercice). Le contrat à terme (*future, swaps*), les deux parties conviennent d'échanger un titre sous-jacent à une date et à un prix spécifiés.

La rubrique « autres investissements » regroupe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier : créances et engagements, crédits commerciaux, prêts et emprunts, provisions et réserves des assurances, allocations de droits de tirage spéciaux (DTS)² et autres avoirs et engagements.

La rubrique « avoirs de réserve » représente les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate de la Banque centrale. Ils sont constitués des créances brutes en « or monétaire » (or dont les autorités monétaires sont propriétaires), des avoirs

1. OCDE, <https://data.oecd.org/fr/fdi/flux-d-ide.htm#indicator-chart> (consultation du 22/10/2020).

2. Les droits de tirage spéciaux (DTS) sont des avoirs de réserve internationaux créés par le FMI et alloués à ses pays membres pour compléter leurs réserves officielles. Les DTS confèrent à leur détenteur le droit inconditionnel d'obtenir des devises ou d'autres avoirs de réserve auprès d'autres pays membres du FMI.

en droits de tirage spéciaux (DTS), de la position nette des réserves à l'égard du FMI et des autres avoirs de réserve (titres étrangers, numéraires et dépôts auprès d'institutions étrangères).

Le poste des « Erreurs et omissions nettes »

Le poste des « Erreurs et omissions nettes » est un poste d'ajustement. Son existence tient au fait que les données enregistrées proviennent de déclarations ou d'enquêtes provenant de sources différentes. Les erreurs et omissions traduisent les décalages statistiques dans les champs couverts, dans les périodes, voire dans les méthodes de collectes des données.

L'équilibre de la balance des paiements

La balance des paiements et toujours à l'équilibre, son solde est nul :

$$\text{Solde BP} = \text{solde CTC} + \text{solde CC} + \text{solde CF} + \text{solde EON} = 0$$

avec : BP : Balance des paiements ;
CTC : Compte des transactions courantes ;
CC : Compte de capital ;
CF : Compte financier ;
EON : Erreurs et omissions nettes.

La balance des paiements est toujours équilibrée, chaque transaction (financière ou non financière) avec un non-résident ayant nécessairement pour contrepartie une variation d'avoirs ou d'engagements vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents se traduit, en contrepartie, par une augmentation de leurs avoirs (par exemple, des dépôts des résidents auprès de banques non-résidentes) ou par une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques non résidentes).

Par ailleurs, la ligne « avoirs de réserve » joue un rôle important. Lorsque l'économie nationale est en capacité de financement (solde positif des comptes des transactions courantes et du capital), l'autorité monétaire « achète » (inscription au débit) plus d'avoirs de réserve. À l'inverse, lorsque l'économie nationale est en situation de besoin de financement, Dans le cas contraire, lorsque le pays a un « besoin de financement », l'autorité monétaire « vend » des avoirs de réserves (inscription au crédit). Pourquoi chercher à équilibrer la balance des paiements ? Parce qu'un déséquilibre ne serait pas sans conséquence sur le taux de change, et donc sur les performances des exportations, sur le coût des importations et en définitive sur toute l'activité productive nationale. C'est pour ces raisons que la BP doit toujours être en équilibre. Il n'y a qu'en cas d'insolvabilité ou de « faillite » de la nation qu'elle ne le serait pas.